



**Communiqué de presse
Diffusion immédiate**

L'égalité entre les femmes et les hommes au-dessus de tous les droits!

Montréal, vendredi 23 octobre 2009 – Au moment où le projet de loi 16 sur l'action de l'administration publique à l'égard de la diversité culturelle risque de se retrouver aux oubliettes, l'Afeas met en garde le gouvernement de passer sous silence une des valeurs fondamentales reconnues au Québec, soit l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle rappelle qu'en août dernier, 400 membres, réunies en congrès annuel à Chicoutimi, ont demandé que l'égalité entre les femmes et les hommes ne puissent être compromise au nom de la liberté de religion et de culture. Le fait que les accommodements retenus en regard de la liberté de religion, briment l'égalité entre les femmes et les hommes dans une grande partie des cas, inquiète de plus en plus les membres de l'Afeas.

À l'instar du Conseil du statut de la femme, l'Afeas demande que le gouvernement du Québec se dote d'une politique de gestion de la diversité religieuse et culturelle dans les institutions de l'État. Elle demande que cette politique intègre de façon claire et non équivoque la dimension fondamentale de l'égalité entre les femmes et les hommes comme étant prioritaire. Par la suite, les différents organismes publics pourront mettre en place les modalités inhérentes à leurs services, mais en respectant les principes fondamentaux chapeautant l'administration publique, dont l'égalité entre les femmes et les hommes. «Nous ne pouvons permettre, souligne Denise Thibeault, présidente de l'Afeas, que les accommodements «maison» de la SAAQ ou de la RAMQ deviennent la norme, faute de balises claires et précises. C'est le gouvernement qui doit émettre ces balises et les faire appliquer.»

Depuis son élection, le gouvernement Charest a fait de nombreux pas pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de son gouvernement, de l'appareil gouvernemental et de la société. Cependant, trop souvent les «accommodements – dits – raisonnables» demandés pour des raisons religieuses ou culturelles se font au détriment des femmes. Au Québec, l'Afeas le répète encore et toujours, c'est inacceptable!

- 30 -

Source :

Hélène Cornellier

AFEAS

Bureau : 514 251-1636 – Cellulaire 514 791-9023

Pour connaître l'Afeas : www.afeas.qc.ca